

FAITS DIVERS

faits-dj.union@sonapresse.com

Accident de Nkok : un 3e passager succombe à ses graves blessures

Abel EYEGHE EKORE
Libreville/Gabon

LE 15 septembre dernier vers midi, un véhicule pick-up de couleur blanche de marque Toyota Hilux, immatriculé FK-396-AA, avec à son bord quatre personnes avait effectué une violente sortie de route. Le bilan de cet accident survenu à un jet de pierre de la zone économique spéciale fut lourd : deux morts sur-le-champ : le conducteur du véhicule et le passager assis derrière lui, M. Nzamba.

On se rappelle que les deux autres occupants du véhicule,

un Espagnol, Ismael Royo et un Gabonais, Serge Anguile, grièvement blessés avaient été admis en soins intensifs à l'hôpital d'instruction des armées Omar-Bongo-Ondimba (HIAOBO). Leur état nécessitant une prise en charge urgente et sérieuse. Ismael Royo, après quelques jours, regagnera son domicile. Ce qui, malheureusement, n'a pas été le cas pour Serge Anguile. Après plusieurs jours au sein de cet hôpital de référence du PK 9, ce dernier a finalement rendu l'âme la semaine dernière. Des suites de ses graves blessures.

Un accident qui porte désormais à trois le nombre de morts.



Photo : Abel Eyeghe/L'Union

Le bilan de l'accident du 15 septembre dernier à Nkok s'élève désormais à trois morts.

Tunisie : l'étudiant gabonais recherché finalement en détention

AEE
Libreville/Gabon

PORTÉ disparu depuis le 29 septembre dernier, Darryl Nzengue, étudiant gabonais âgé de 30 ans, inscrit en quatrième année à la LBS (Law business school) et résidant en Tunisie, a finalement été retrouvé en prison, a-t-on, appris de sources concordantes. Le jeune homme aurait eu des démêlés avec la justice tunisienne, qui l'aurait pris en flagrant délit de détention de stupéfiants.

La disparition de l'étudiant gabonais avait suscité émoi et indignation sur la toile. Ses parents, amis et camarades de classe étaient alors très inquiets quant à sa sécurité physique. Beaucoup avaient même pensé au pire. Mais après des jours d'intenses recherches, il ressort que le jeune étudiant est, en ce moment, en détention préventive dans une prison en Tunisie pour détention de stupéfiants. L'Association des étudiants et stagiaires gabonais en Tunisie (AESGT) a d'ailleurs publié un communiqué à ce sujet sur sa page Facebook.

"Le bureau intérimaire de l'association des étudiants et stagiaires gabonais en Tunisie informe sa



Photo: DR

L'étudiant gabonais Darryl Nzengue écroué en Tunisie pour détention de stupéfiants.

communauté que l'étudiant gabonais Nzengue Darryl a été arrêté et placé en détention provisoire selon l'avocat de l'ambassade auprès du barreau de Tunis", peut-on lire.

Ensuite, l'Association a tenu à préciser que "les autorités diplomatiques et tunisiennes sont à pied d'œuvre pour faire la lumière sur cette affaire". Appelant ainsi les ressortissants gabonais en Tunisie "à garder le calme afin que tout se déroule dans les normes."

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DE LA RELANCE

SECRETARIAT GÉNÉRAL

DIRECTION GÉNÉRALE DES DOUANES ET DROITS INDIRECTS




COMMUNIQUE DE LA DGDDI

La Direction Générale des Douanes et Droits Indirects rappelle aux usagers, opérateurs économiques et établissements bancaires qu'en application des Instructions cadres n°006 et 007/GR/2019 prises en application du Règlement n°02/18/CEMAC/UMAC/CM du 21 Décembre 2018, les déclarations d'importations et exportations de Biens (DIB/DEB) doivent être faites avant toute importation/exportation et obligatoirement annexées à la déclaration administrative unique.

Dorénavant, les déclarations d'importations et exportations de Biens (DIB/DEB) qui seront soumises au visa de l'Administration des Douanes après l'accomplissement des formalités de dédouanement des marchandises et dont il sera formellement établi qu'il s'agit de dossiers en régularisation, feront l'objet d'une amende conformément aux articles 168 et 463 du Code des Douanes CEMAC révisé.

Fait à Libreville, le 12/09/2022

La Direction Générale des Douanes et Droits Indirects

Direction Générale des Douanes et Droits Indirects
825, Avenue Nelson MANDELA, Z.I. Océan, BP 40 Libreville - GABON
dgi@dgddi.gn - Tél : +241(0)11-79-51-72
www.dgddi.gn